

ENTREPRISE / LIEU	EQIOM Bétons région Centre Est – Sur la route D10 vers Châtenois (39)
DATE / HEURE	07/02/2020 vers 13h10
CONSEQUENCE(S)	HPLE : chauffeur Affrété - Risque de heurt avec un véhicule léger
DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT	<p>Au niveau de ce passage (cf photo), le chauffeur de camion toupie (1) s'est engagé alors que la priorité était au véhicule léger (2) qui arrivait en face, ils se sont donc retrouvés en face à face au milieu du pont.</p> <p>Le conducteur de véhicule léger roulait doucement et a pu freiner à temps.</p> <p>Une fois arrêté au milieu du pont, le conducteur de véhicule léger est descendu pour interpeller le chauffeur, au même moment, celui a reculé pour laisser passer le véhicule léger et ainsi libérer la voie de circulation.</p> <p>Une fois le pont traversé et garé sur le bas-côté, le conducteur a voulu de nouveau interpeller le chauffeur pour discuter de son comportement mais celui-ci a redémarré.</p>



Refus de priorité PL contre VL

RENSEIGNEMENTS / ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> En toutes circonstances, respectez les règles élémentaires de conduite : <ul style="list-style-type: none"> ceinture attachée , vitesse adaptée, distances de sécurité, vigilance permanente (alcool et drogue sont proscrits), interdiction d'utiliser le téléphone portable au volant..... En cas d'incident sur chantier et la route merci de remonter les informations le plus rapidement possible à votre référent Eqiom Bétons. Un courrier a été envoyé au prestataire de transport pour formaliser cet incident. Pour de plus amples préconisations de sécurité, veuillez-vous référer au « passeport sécurité - conducteur de camion toupie » du SNBPE.
PLUS D'INFORMATION	amelie.broucsault@eqiom.com berengere.labitte@eqiom.com

Assurez-vous que toutes les personnes concernées au sein de votre organisation reçoivent une copie de cette Alerte Sécurité et soient informées de son contenu et de ses recommandations. Ces informations ne sont pas uniquement destinées à être communiquées par affichage. Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent alors être utilisées par les responsables d'équipes pour permettre une discussion sur ce thème avec les salariés et sous-traitants. Posez-vous les quatre questions suivantes :

- Cet événement aurait-il pu se produire sur votre site ?
- Quels sont les moyens mis en place actuellement sur votre site pour éviter qu'un tel événement survienne ?
- Ces moyens sont-ils toujours correctement utilisés / efficaces / connus de tous sur votre site ?
- Quelles sont les moyens complémentaires (culture & formation, technique, organisation) que vous devez prendre / mettre en œuvre sur votre site ?